



*Là où je vis, j'agis !*

## **Réunion du jeudi 5 février 2009**

### **Compte-rendu**

La maison de quartier du Castelveil a accueilli la première réunion du conseil des quartiers Ouest - Pointe de Marre.

Assistaient à cette première réunion de travail :

### ***Les élus du conseil municipal,***

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative,  
Jean-Michel Bouat, élu délégué aux quartiers Ouest-Pointe de Marre, Vice-président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois en charge de la mobilité,  
Françoise Larroque, conseillère déléguée à la coopération décentralisée et à l'éducation artistique,  
Frédéric Esquevin, conseiller délégué aux cimetières, aux pompes funèbres et au crématorium,  
Bernard Gilibert, élu de l'opposition.

### ***Les membres de la société civile et représentants institutionnels,***

Monsieur Pascal Alibert  
Madame Catherine Baudoin  
Monsieur Jean-Louis Biget  
Monsieur Jean-Luc Bousquet  
Monsieur Pierre Champagnac  
Madame Marie-Amélie Cochen  
Madame Anne-Laure Corazzin  
Madame Eliane Deleris  
Monsieur Antoine Faure  
Monsieur Pierre Galloy  
Madame Marie-Antoinette Garrigues  
Madame Maryse Gasc  
Madame Christine Goulesque  
Monsieur Christian Lapeyre  
Monsieur Claude Maffre  
Monsieur Christian Mauran  
Monsieur Patrick Maurelo  
Mademoiselle France Medalle  
Monsieur Christian Noual  
Monsieur Jacques Novak  
Monsieur Jean Pélissier  
Madame Andrée Renaux  
Mademoiselle Michèle Resseguier  
Monsieur Didier Roux  
Monsieur Jean Claude Souyri  
Monsieur Jean-Marie Théron  
Madame Patricia Vals  
Madame Sylvie Vialard  
Monsieur Michel Vigné

### **Etaient excusés :**

Madame Anne Arnal  
Monsieur Henri Boulard  
Monsieur Maurice Charbonnières  
Madame Danièle Devynck  
Mademoiselle Marie-France Douérin  
Monsieur Jérôme Huart  
Monsieur Laurent Moysset  
Madame Marylène Patarin

Animée par Jean-Michel Bouat, élu délégué aux quartiers Ouest-Pointe de Marre et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 42 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

### **Faire vivre les contrats de quartier albigeois**

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

### **Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes**

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

### **Objectifs et déroulement de la réunion**

Jean-Michel Bouat a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier Ouest-Pointe de Marre met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 100% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 40 % de réalisation, certaines opérations étant toujours en cours, d'autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- Chemin de Lestel : extension de l'éclairage public
- Ecole Camille Claudel : poursuite des aménagements de sécurité aux abords de l'école
- Plaine des sports, de nature et de loisirs : lancement des études pré-opérationnelles
- Pinérato-Bourdès : fin de l'aménagement de la zone

### **Un travail de réflexion par groupes thématiques**

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Jean-Michel Bouat a procédé à la constitution de quatre groupes de travail thématiques :

- Déplacements urbains - circulation
- Environnement – cadre de vie – valorisation des espaces publics
- Adaptation des services et équipements publics de proximité – vie commerciale
- Animations – Vie Sociale – Solidarités – Loisirs

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Sylvie Vialard pour le groupe « déplacements urbains », Eliane Deleris pour le groupe « animations », Maryse Gasc pour le groupe « services et équipements de proximité », France Medalle pour le groupe « environnement ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier..

### **Une synthèse collective : analyse et restitution**

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

### **Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil**

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques.

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup> trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.



***Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs***

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p>Chemin de Lestel : extension de l'éclairage public ↳ <i>sécurisation de la voie</i></p>	<p>Cette réalisation est programmée pour 2009, le conseil municipal ayant retenu cette action lors du vote du budget primitif 2009.</p>
<p>Desserte du quartier par les transports en commun ↳ <i>valorisation des nouveaux modes de déplacements</i></p>	<p>Les conditions de desserte du quartier par le réseau des transports collectifs doivent suivre l'évolution urbaine du quartier afin de répondre aux besoins des habitants ; aussi suite à l'ouverture de la Maison Commune de l'Emploi et de la Formation au Castelveil, le conseil de quartier estime que cette nouvelle structure doit être desservie par le réseau des transports en commun.</p> <p>La question de l'aménagement des horaires est également évoquée notamment quant aux besoins scolaires le matin et dans l'optique d'améliorer les rotations en matinée au profit des personnes âgées.</p> <p>Les besoins réels doivent être précisés par le conseil de quartier afin de pouvoir solliciter des adaptations auprès de la communauté d'agglomération de l'albigeois, gestionnaire du réseau.</p> <p>L'extension du réseau de transport en commun est, aux yeux des conseillers du quartier, un élément essentiel pour dissuader le recours systématique aux véhicules individuels et désengorger le trafic.</p> <p>Même s'il ne s'agit pas d'une action prioritaire il est demandé de desservir en transports en commun le chemin de Canavières jusqu'à l'Aviron Club.</p>

<p>Ecole Camille Claudel : poursuite des aménagements de sécurité        ↪ <i>sécurisation des abords des groupes scolaires</i></p>	<p>La sécurisation des abords des groupes scolaires fait logiquement l'objet d'un très large consensus.</p> <p>Cette seconde phase d'aménagements de sécurité est programmée en 2009.</p> <p>Le conseil de quartier émet également une hypothèse d'aménagement de la rue en contre sens ou en double sens cyclable, mesure qui contribuerait à sécuriser les déplacements des deux roues.</p>
<p>Requalification d'ensemble de l'avenue François Verdier        ↪ <i>valorisation des axes majeurs d'entrée de ville</i></p>	<p>Le conseil de quartier relève l'état de dégradation avancé du revêtement de la chaussée dont la compétence relève du Département. Sa réfection serait programmée courant 2009 (d'après les informations recueillies auprès du Conseil Général).</p> <p>A cette occasion une attention particulière devra être portée sur les aménagements cyclables.</p>
<p>Aménagement du carrefour Av F. Verdier/Rue des Brus        ↪ <i>valorisation et sécurisation des entrées de quartier</i></p>	<p>En ce qui concerne l'avenue F. Verdier, le conseil de quartier souligne les problèmes d'excès de vitesse et rappelle la nécessité de procéder à des aménagements de sécurité au niveau des principaux carrefours dont celui avec la rue des Brus.</p> <p>Le conseil de quartier attire l'attention sur la suppression de l'arrêt de bus rue de Finlande, à proximité de la rue des Brus, dans le cadre de l'aménagement du giratoire. Les conseillers de quartier souhaiteraient que cette suppression soit compensée.</p> <p>Parmi les autres projets, il serait bon d'améliorer les zones de stationnement de la Rue des Brus.</p>

***Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs (suite)***

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p>Desserte du lycée Fonlabour en direction du centre ville ↳ <i>Amélioration des conditions de déplacements</i></p>	<p>Les travaux d'aménagement de la voie de liaison longeant la voie express reliant le secteur de Fonlabour à la nouvelle zone d'activité commerciale sont en cours de réalisation. La desserte à cette nouvelle zone sera ainsi facilitée par deux accès directement reliés aux 2 échangeurs du Séquestre et de Fonlabour.</p> <p>Toutefois, compte tenu du trafic qui sera engendré par la densité des véhicules accédant à la nouvelle zone commerciale, le conseil de quartier a souligné l'intérêt d'aménager et de sécuriser le carrefour de la rue de Bourdès au débouché de l'ancienne route de Toulouse.</p>
<p>Etude de faisabilité d'un pont inter quartiers ↳ <i>Amélioration des conditions de déplacements</i></p>	<p>Ce type d'aménagement inter quartiers doit faire l'objet d'une étude globale pour tenir compte des orientations du plan de déplacement urbain (D.P.U) qui relève de la compétence de la communauté d'agglomération.</p> <p>Pour les conseillers de quartier, l'intérêt majeur de ce projet réside dans le fait de favoriser les déplacements vers le centre-ville et les liaisons inter quartiers.</p> <p>Les discussions ont porté essentiellement sur son emplacement et sur la maîtrise des flux de circulation. Ainsi, un tracé à proximité du centre ville pour délester le Pont Vieux pourrait répondre à ces objectifs tout en facilitant les déplacements avec les quartiers nord de la commune et l'accessibilité aux grands équipements (tels que Atlantis et la future Plaine de sports, de nature et de loisirs par exemple).</p> <p>Pour tous, le débat public doit se poursuivre.</p>



Réflexion sur un nouveau plan de circulation dans le secteur Castelviel/Maladrerie

↳ *Amélioration des conditions de déplacements*

La plupart des conseillers favorables au développement des déplacements doux, souhaite que soient identifiées des zones de circulation automobile à 30 km/h à partir de la Maladrerie jusqu'au Castelviel avec un repérage par traçage au sol d'un contre sens cyclable.

Il est demandé de revoir l'éclairage public au croisement Rue Victor Hugo/ Route de Terssac qui semble insuffisant.

Les conseillers ont par ailleurs évoqué la possibilité :

- de matérialiser le stationnement sur la place du Foirail, ce qui permettrait d'ordonner le stationnement des véhicules (cette possibilité de marquage au sol doit être vérifiée selon l'état du revêtement)
- de créer des aires de stationnement pour les deux roues.

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

- Aménagement du Pont du Séoux (rue de Bourdès)
- Aménagement Rue des Brus
- Aménagement Rue Germain Laur

Le pont de Rudel mérite un aménagement approprié de type giratoire notamment au niveau de l'intersection avec la rue de Bourdès. Une étude de faisabilité est demandée.

Pour la rue des Brus, un problème de stationnement des véhicules sur trottoirs et relatif à l'aménagement de voies cyclables est évoqué.

Le conseil de quartier demande également de porter une attention particulière sur le contre sens cyclable au débouché de la rue des Brus qui est source de danger.

***Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – cheminements pédestres***

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p>Réalisation de la 1ère tranche d'aménagement de la plaine des sports de nature et de loisirs  ↳ <i>Créer un équipement public majeur adapté dans une logique de développement durable</i></p>	<p>L'aménagement de la Plaine des Sports, de nature et de loisirs doit offrir des espaces en accès libre et des équipements de mixité (aire de jeux pour les enfants,...) au bénéfice des habitants du quartier et de l'ensemble des Albigeois.  Cet équipement doit s'inscrire dans une logique d'aménagement comparable à la plaine de Gourjade sur la ville de Castres.</p> <p>Pour les conseillers de quartier, cet espace doit être largement ouvert aux déplacements doux notamment en liaison avec le golf et Canavières bas.  Le conseil de quartier souhaite que la Ville poursuive les acquisitions foncières pour étendre le périmètre de l'opération.</p> <p>L'organisation du stationnement doit aussi faire l'objet d'une réflexion précise.</p> <p>Enfin, les conseillers ont souligné le fait que le projet doit être desservi en nombre d'accès suffisant à partir de la route de Terssac.  Au-delà de la vocation sportive, il est également essentiel de prévoir et d'adapter les équipements pour les personnes à mobilité réduite et les familles.</p>
<p>Aménagement d'un espace de propreté enterré sur la place du Foirail  ↳ <i>Améliorer les services et équipements publics de proximité</i></p>	<p>Cette action reste une priorité pour embellir cet espace public, et améliorer le service rendu aux proches riverains.  Cette proposition sera étudiée avec les services de la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'implantation des espaces propreté sur le territoire.</p>

<p>Schéma d'aménagement du bassin versant du Séoux        ↪ <i>Maîtrise des crues et restauration de la qualité des eaux</i></p>	<p>Concernant le Séoux, il est nécessaire de poursuivre le nettoyage des berges et d'envisager leur aménagement par endroit afin de faciliter les conditions d'accès.</p>
<p>Qualité des eaux des ruisseaux et fossés        ↪ <i>Limitier les nuisances olfactives et visuelles</i></p>	<p>Sensibilisés au développement durable , les conseillers de quartier souhaitent que soient traités en priorité les secteurs de Lasbordes, du chemin des Fargues, de Pinérato et des Issards pour la mauvaise qualité de traitement des eaux usées (problématique de l'assainissement individuel).</p>
<p>Evolution du développement urbain du secteur</p>	<p>La densité de l'habitat nouveau doit être étudiée de manière à maîtriser l'urbanisation future. Les participants ont, dans cette optique, évoqué le besoin de prévoir des équipements adaptés à l'accueil de nouvelles populations.</p> <p>Par ailleurs il est demandé de conduire une réflexion d'ensemble sur un projet d'aménagement de la Place du Foirail du Castelviel intégrant une aire de jeux pour les enfants et un traitement du parking.</p> <p>Le développement de cette place doit se faire de manière cohérente, en assurant une bonne intégration urbaine et paysagère.</p> <p>La revitalisation du secteur de la place du Foirail du Castelviel implique donc la prise en compte de plusieurs conditions : la préservation de l'activité commerciale, le maintien ou le développement des capacités de stationnement et l'aménagement qualitatif des espaces publics.</p>

***Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics – cheminements pédestres (suite)***

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b> Secteur Canavières bas</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en place un outil foncier pour contrôler les transactions foncières sur le secteur de Canavières Bas</li> <li>– Mener une réflexion pour créer des jardins partagés, un arboretum et des sentiers de randonnée</li> </ul>	<p>Propositions à étudier pour les prochains conseils de quartier.</p>

**Animations – Vie sociale – Solidarités - Loisirs**

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p>Installer des écrans de diffusion d'informations dans les maisons de quartier ↳ <i>amélioration des conditions d'information et de communication dans le quartier</i></p>	<p>Le conseil de quartier pense que la communication à destination de la population n'est pas suffisante et que les moyens de diffusion des informations sur les activités du quartier et les services de proximité doivent être renforcés. A ce titre, il est notamment proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de constituer un réseau de personnes relais volontaires dans le quartier via les associations existantes,</li> <li>- de diffuser un programme des animations et festivités organisées dans le quartier,</li> <li>- d'exploiter les nouvelles technologies en valorisant sur le site internet de la ville ces différentes initiatives.</li> </ul> <p>L'installation d'écrans d'information dans les maisons de quartier contribuerait à renforcer cette information de proximité dans des lieux identifiés et fréquentés. Ces écrans permettraient de diffuser trois niveaux d'information complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'information sur la vie du quartier (animations, infos travaux, programme des activités régulières dans les maisons de quartier,</li> <li>- à l'échelle de la ville,</li> <li>- et des messages d'alerte en matière de sécurité (alerte météo...)</li> </ul> <p>Il est rappelé que depuis septembre 2008, figure sur le site internet de la Ville d'Albi, dans la rubrique consacrée aux quartiers, la présentation des différentes maisons de quartier et des activités associatives et municipales qui s'y déroulent.</p>

<p>Renforcer l'offre d'animations, culturelles et sportives de proximité</p>	<p>Dans le cadre du renforcement de l'activité associative et culturelle, les conseillers de quartier proposent de développer dans les lieux de vie du quartier (les maison de quartier par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des expositions de peintures, ou de photos d'artistes locaux ou de riverains du quartier,</li> <li>- d'organiser des soirées thématiques avec des cycles de conférence et des projections sur les voyages, la découverte des pays et cultures...</li> <li>- de favoriser les projets partenariaux, les moments d'échange entre les associations dans une logique de territoire d'intervention (le quartier) ou thématique (culture / sports / loisirs / ...).</li> </ul> <p>Pour ce faire il est important au préalable d'identifier et de centraliser l'offre existante et de la promouvoir.</p> <p>Au sein du groupe thématique, une personne souhaite notamment s'investir en matière d'aide au devoirs mais ne sait pas à qui s'adresser. La Ville va relayer cette proposition aux associations qui interviennent dans ce domaine.</p> <p>Les conseillers soulignent l'intérêt du forum des associations qui avait été organisé en centre ville il y a quelques années afin de valoriser l'ensemble des associations albigeoises et promouvoir leurs activités..</p>
--	---

<p><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></p>	<p><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></p>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des repas de rue secteur rue des Crins, Sérieyssols et G Laur, cité des Issards</li> </ul>	<p>Les repas de rue sont par nature des espaces privilégiés de rencontre et d'échanges entre proches riverains. Ils peuvent être organisés à l'initiative d'un particulier. Le mode d'emploi est présenté sur le site internet de la Ville d'Albi.</p>

- Echange de services entre riverains...

Albi compte chaque année, une trentaine d'initiatives de ce type.

Les nouvelles propositions sont les bienvenues car elles contribuent à renforcer les solidarités de voisinage. L'organisateur doit faire connaître son intention par courrier auprès de madame l'adjointe au maire déléguée aux quartiers.

Concernant l'animation du quartier, les conseillers ont insisté sur le besoin, au-delà des événements forts, de développer des petits rendez-vous réguliers : il s'agit de renforcer le lien social tout le long de l'année, en s'appuyant notamment sur le sport et la culture.

Pour assurer une vraie dynamique dans le quartier, les participants insistent également sur la « mise en relation des personnes du quartier » à travers notamment des échanges de services entre voisins.

Le conseil de quartier rappelle que les habitants peuvent se retrouver à travers diverses animations sous la forme de fêtes de quartier, de vide greniers...

Chaque année, la Ville édite au mois de mai une publication « les quartiers en fête » qui valorise les différentes manifestations organisées par les associations aux quatre coins d'Albi.

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :**

- Remettre en état le terrains de sport des Issards

La réflexion sur les équipements de proximité doit tenir compte des besoins identifiés et de l'utilisation réelle des équipements existants répartis dans le quartier Ouest-Pointe de Marre.

A ce titre, la question de la remise en état du terrain de sport de la cité des Issards est évoquée.

Cette piste d'intervention doit être étudiée pour estimer l'opportunité d'un

	<p>tel aménagement au regard du public susceptible d'utiliser cet équipement régulièrement. Le besoin doit être avéré pour justifier un tel projet.</p>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p> <p>- Réaliser la Plaines de sports, de nature et de loisirs en cohérence avec les besoins du quartier</p>	<p>En relation avec le sujet précédent, le conseil de quartier souligne la nécessité d'intégrer dans le projet d'aménagement de la plaine des sports, de nature et de loisirs les besoins des habitants du quartier.</p> <p>Cet équipement public majeur implanté dans le quartier doit pouvoir répondre aux enjeux de proximité.</p> <p>Le conseil de quartier s'interroge par conséquent sur l'opportunité de regrouper certains équipements à vocation sportive sur ce site et/ou sur le maintien et la rénovation de certains équipements existants (par exemple le terrain de sports de la cité des Issards vu précédemment).</p> <p>Un équilibre doit être trouvé.</p> <p>Globalement, le conseil estime que le projet de la plaine des sports est une chance pour le quartier et que son aménagement doit comporter certes des aires de grands jeux, des parcours de santé, et éventuellement un terrain multisports qui répondent aux aspirations de la jeunesse.</p> <p>Le conseil de quartier insiste sur les conditions d'accessibilité à ces futurs équipements qui doivent être adaptés à tous les publics (jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite...)</p>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p> <p>- Intégrer la création d'équipement de proximité dans les projets d'urbanisation pour de nouveaux lotissements d'habitat.</p>	<p>Le conseil de quartier demande comment pourrait-on imposer (si le besoin est avéré) la création d'une aire de jeux pour enfants, d'un espace vert dans les opérations nouvelles de construction d'habitat, à travers notamment un cahier des charges, le plan local d'urbanisme (P.L.U),...</p>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p>	<p>Le conseil de quartier propose que soient mis en place dans le quartier des services complémentaires et utiles dans la vie quotidienne pour les</p>



– Développer des services de proximité dans les maisons de quartier

habitants : aide à la déclaration d'impôts, intervention des professionnels de l'action sociale, accompagnement dans les démarches administratives, services d'entraide, distribution des sacs de collecte sélective des déchets...

L'idée serait d'organiser des permanences mensuelles des services publics au sein des maisons de quartier qui sont déjà identifiées comme lieu d'animations et de loisirs et qui pourraient gagner en attractivité par le développement de ces services utiles et pratiques dans le quotidien. Des bénévoles ou habitants volontaires pourraient également y contribuer aux côtés des agents publics et des associations du quartier.

Cette proposition sera étudiée par la Ville pour définir les conditions de mise en oeuvre.

**Adaptation des services et équipements publics de proximité – vie commerciale**

<b><i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i></b>	<b><i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i></b>
<p>Lancement d'une étude de signalisation des commerces et services</p> <p>↳ <i>amélioration des conditions d'information et de communication dans le quartier</i> <i>améliorer les conditions de lisibilité et dynamisation de la vie commerciale</i></p>	<p>Les conseillers de quartier sont favorables pour définir une charte graphique adaptée et s'inscrivant dans une démarche cohérente destinée à identifier l'ensemble des espaces commerciaux de proximité de la ville.</p> <p>Cette signalétique devrait faire l'objet d'une illustration directionnelle simple et lisible.</p> <p>La mise en valeur des pôles commerciaux implique, au-delà de l'amélioration de la signalétique, de procéder à une réflexion approfondie pour renforcer la complémentarité entre la Maladrerie et le Castelveil.</p>
<p>Développer les mesures d'accompagnement vers l'emploi</p>	<p>La création de la maison de l'emploi, nouvellement implantée dans le quartier, contribue à apporter une réponse au public concerné et répond à cette orientation.</p>
<p>Opportunité de créer un centre de loisir dans le quartier.</p>	<p>D'après le conseil de quartier, les besoins portent plutôt sur la création d'une aire de jeux complémentaire pour les enfants voire d'une crèche.</p> <p>La création d'aires de jeux dans le quartier est largement approuvée. Les participants confirment que ces équipements de loisirs sont attendus. L'implantation d'une aire de jeux sur la place du Castelveil a été notamment proposée.</p> <p>Cette proposition doit faire l'objet d'une étude d'implantation.</p>

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager la place du Castelveil</li> <li>- Sécurisation du stationnement rue de Canavières</li> </ul>	<p>Pour renforcer l'attractivité des pôles commerciaux, il a été proposé d'organiser des stationnements « minute » devant les commerces afin de favoriser la rotation des véhicules et attirer une clientèle extérieure au quartier.</p> <p>Sur la place du Castelveil, certains participants imaginent l'ouverture d'un marché des producteurs, véritable lieu de convivialité.</p> <p>La revitalisation de ce secteur géographique implique la prise en compte de plusieurs conditions : la préservation de l'activité commerciale, le maintien ou le développement des capacités de stationnement et l'aménagement qualitatif des espaces publics. Pour les habitants du quartier, cette place constitue actuellement un espace de rencontre multifonctionnel à préserver.</p> <p>Il a été jugé utile de réaliser sur cette rue des chicanes de sécurité ou d'installer des ralentisseurs.</p>
<p><b>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'activité et l'attractivité des maisons de quartier</li> </ul>	<p>En accord avec le groupe thématique « Animation-vie sociale-solidarités, Les participants souhaitent que soit mis en place un affichage approprié sous forme d'un panneau d'information situé à l'extérieur des maisons de quartier.</p> <p>La proposition de développer des permanences régulières des services publics est confirmée. Il faudrait également envisager la reconduction d'une journée des associations pour mettre en relation les différentes structures albigeoises.</p>

**Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi -**  
[www.mairie-albi.fr](http://www.mairie-albi.fr)

**Renseignements** : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville  
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

[conseilsdequartiers@mairie-albi.fr](mailto:conseilsdequartiers@mairie-albi.fr)